



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

Résultat des permutations : une continuité dans la dégradation

Cette année, sur les 17 071 demandes de changement de département pour la rentrée 2018 (16 741 en 2017), seules 4 047 (4 009 en 2017) ont obtenu satisfaction, soit un taux de 23,70 % (23,94 % en 2017). Si on revient plus de 10 ans en arrière⁽¹⁾, le taux de satisfaction des permutations était de 42,74 % (soit presque deux fois plus). Quand cela va-t-il cesser ? Si les calibrages⁽²⁾ étaient plus élevés, le taux de satisfaction pourrait augmenter. Il s'agit donc bien d'une volonté politique de limiter les mutations.

Même le ministère le reconnaît. Ce sont les recrutements aux concours et l'augmentation du nombre de postes qui permettent d'augmenter le taux de satisfaction. Toutefois, dans certains départements, ce taux chute de façon vertigineuse. Le taux de satisfaction des rapprochements de conjoints est d'environ 48 % cette année (proche de l'année dernière). Cela signifie que, dans l'Éducation nationale, plus de la moitié des collègues en rapprochement de conjoint sont encore séparés. Pour le SNUDI-FO, c'est inacceptable.

Ce taux peut chuter considérablement comme dans la Nièvre (10 %), l'Allier, l'Eure-et-Loir ou le Loiret (11 %) ou sur les académies de Créteil et de Versailles où les taux sont en moyenne de 13 %. En Seine-Saint-Denis, département où le nombre de candidats au départ (2 488) est le plus élevé, seuls 347 obtiennent satisfaction. Il reste donc 2 141 collègues « *coincés* » dans ce département.

Un « *couac* » inacceptable Le SNUDI-FO demande le maintien de toutes les mutations prononcées

Le ministère, ayant fait une erreur de barème, a dû tout recalculer APRÈS avoir envoyé les résultats aux collègues. 77 d'entre eux ont donc « *perdu* » leur mutation, 20 ont vu un changement dans le département d'affectation et 80 ont récupéré une mutation. C'est inadmissible de « *retirer* » une mutation à des collègues qui l'avaient obtenue.

Le SNUDI FO s'adresse au ministre afin que chaque collègue ayant subi un préjudice puisse obtenir satisfaction. Derrière ces statistiques, derrière ces SMS d'ordre et contre-ordres envoyés par le ministère, ce sont les conditions de vie des familles qui se jouent.

(1) - 25,12 % en 2012; 21,29 % en 2013; 23,09 % en 2014; 21,67 % en 2015; 23,95 % en 2016; 23,94 % en 2017.

(2) - Calibrage : nombre de mutations accordées en entrée ou en sortie (hors permutation terme à terme).

.../...

.../...

Des conséquences désastreuses et intolérables pour des milliers de collègues Une seule issue : le respect du droit à mutation

Des milliers de collègues se demandent – alors qu'ils souhaitent muter depuis de trop nombreuses années et n'ont toujours pas obtenu leur permutation – comment ils vont pouvoir rejoindre leur famille. Quel espoir les collègues peuvent-ils encore avoir ? Dans de nombreux cas, les collègues sont contraints de prendre une disponibilité pour pouvoir avoir, enfin, une vie de famille normale.

Si le ministère se souciait du bon fonctionnement du service, alors il comprendrait tout le bénéfice qu'il pourrait tirer à affecter des milliers d'enseignants dans le département demandé, plutôt que de les contraindre à se retrouver en maladie ou en disponibilité pour la survie de leur cellule familiale, sauf à préparer les conditions d'un plan de départ « *volontaire* », véritable plan social qui ne dit pas son nom.

Le SNUDI-FO revendique le droit à mutation pour tous, et notamment pour les mutations légales (handicap, rapprochement de conjoints...). Il continuera à porter cette revendication à tous les niveaux, nationaux et départementaux.

Comment expliquer cette dégradation ?

Pour résoudre le problème des mutations non satisfaites qui perdure d'année en année, il n'existe qu'une solution : le recrutement massif de fonctionnaires stagiaires qui entraînerait une plus grande fluidité dans les mutations.

Or, malgré les effets d'annonce, on constate qu'à tous les niveaux le compte n'y est pas. Les classes sont de plus en plus surchargées, le remplacement se réduit comme peau de chagrin, les RASED sont exsangues, les conditions de travail se dégradent d'année en année.

Le problème des permutations ne peut pas être dissocié des autres problèmes de l'Éducation nationale.

Avec un tel résultat, la phase des exeat-ineat (à laquelle le SNUDI-FO invite tous les collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction à participer) risque fort d'être très réduite au vu de l'expérience des années précédentes.

Comme tous les ans, le SNUDI-FO demandera que le ministère impose des exeat-ineat en nombre conséquent aux départements.

**42 % de satisfaction en 2005, 23 % en 2018
Le manque de postes et la politique d'austérité appliquée à tous
remettent en cause le droit à mutation.**

Tous en grève le 22 mars

Montreuil, le 15 mars 2018